

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 8 décembre 2020

Date d'affichage 8 décembre 2020

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 24 (+ 5 procurations)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20201215-DEL_20_12_15_27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2020

Affichage : 17/12/2020



L'AN DEUX MILLE VINGT

Le QUINZE DECEMBRE à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Emmanuel BOIS, M. Nicolas CHABLE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Lionel COURTEMANCHE, M. Carl GUILLEMIN, Mme Edith ALIX, M. Dominique MORANCE, Mme Sophie DOLLON, Mme Delphine LETESSIER, Mme Françoise PELLODI.

Excusés : M. Christophe BISI (Pouvoir donné à Sylvie SEQUEIRA), M. Gaëtan THOMAS (Pouvoir donné à Didier REVEAU), M. Thierry BODIN (Pouvoir donné à Laurent PHILIBERT), Mme Olivia JAMAIN (Pouvoir donné à Audrey MAMONTEIL), M. Franck POTAUFEUX (Pouvoir donné à Emmanuel BOIS).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Marie-Hélène TROUILLOT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VIREMENTS ET AUGMENTATIONS DE CREDITS

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Budget 2020.

Vu le rapport du Maire,

Considérant la nécessité d'effectuer des décisions modificatives afin d'autoriser le paiement de dépenses non prévues ou insuffisamment évaluées lors des précédentes décisions budgétaires,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les virements et augmentations suivants :

Budget VILLE

VIREMENTS DE CREDITS

Dépenses +		Dépenses -	
Investissement			
1.13 c/ 21568 progr. 00295	2 600	0.1 c/ 020	2 700
Poteau incendie SAUR		dépenses imprévues	
1.10 c/ 21578 progr. 00355	100		
Caméra Vidéo Protection			
8.22 c/ 2315 progr. 00303	53 500	0.20 c/ 2313 progr. 00327	53 500
Aménagement rue Jean Courtois		Bâtiments municipaux	

Budget VILLE

Augmentations de Crédits

Dépenses +		Recettes +	
Investissement			
4.14 c/ 2318 progr. 00292	12 500	4.14 c/ 13251 progr. 00292	12 500
Sports		Fonds concours CCHS Cage de lancée Athlétisme	
2.11 c/ 2313 progr. 00300	113 300	2.11 c/ 1321 progr. 00300	113 300
Ecoles		DETR 2014 & 2016 Ecoles	
3.24 c/ 2313 progr. 00304	50 000	3.24 c/ 1321 progr. 00304	50 000
Eglise ND Des Marais		DRAC ND Tranche 1 Phase 2	
Chapitre		Chapitre 16	
16			
0.1 c/ 165	400	0.1 c/ 165	400
Restitution dépôt garantie 3 Rue Jules Ferry		Dépôt de garantie 3 Rue Jules Ferry	

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire
Didier REVEAU